

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2012

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2012

	Page	
Exposé des motifs	1 à 10	(10 pages)
Comptes de fonctionnement	11 à 17	(7 pages)
Récapitulation par natures	18	recto/verso
Bilan	19 à 20	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	21	recto/verso
* * * * *		
Blanc	Goupement scolaire Vallée de Joux	(4 pages)
Blanc	Groupement forestier du Mollendruz	(1 page)
Blanc	Rapport de la Protection civile	(4 pages)
Blanc	SDIS Vallée de Joux	(2 pages)
Blanc	Vallée de Joux Tourisme	(2 pages)

13 mai 2013

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

GG/jr - mc

Préavis n° 6/2013

Rapport de gestion et comptes de l'année 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2012.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 46 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2012, il a été délivré:

- 20 permis de construire
- 29 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 2 permis de fouille
- 27 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2012 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	6'680'641.55
Aux revenus	frs	<u>6'432'590.07</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>248'051.48</u>

Le budget 2012 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	6'439'679.00
Aux revenus	frs	<u>6'362'757.00</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>76'922.00</u>

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	166'269.25	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'096'950.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	365'000.00	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	241'300.00	.--
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	.--
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	500.00	.--
265 actions	de frs	100.--	Télésiège du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	.--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	.--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	12.50	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	.--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	.--

Total dossier BCV				1'870'031.75	419'194.00
-------------------	--	--	--	--------------	------------

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
1 Obligation de caisse	Crédit Mutuel Vallée SA, 1.25 %	frs.		120'000.00	120'000.00
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	4'725.00	2'310.00

Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				124'725.00	122'310.00
---	--	--	--	------------	------------

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	.--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	100.00	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	.--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	.--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			48'800.00	.--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	53'480.00	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	10'000.00	.--
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	.--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	.--
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	5'000.00
5000.-	certificat de participation au capital Sodefior II			pas de cours	.--
Total				112'380.00	5'103.00

Titres non présentés

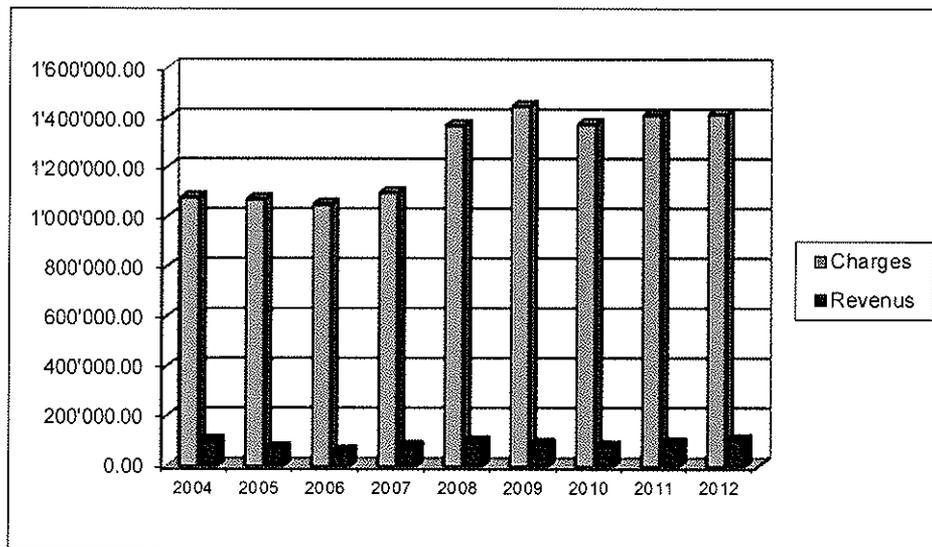
2100.-	parts		Tennis Club du Lac Brenet		1.00
5000.-	bon de participation au capital de la Sté coopérative de la Centrale d'émission des Communes Suisses			pas de cours	.--
Titre retourné pour remboursement à recevoir d'ici mi-2013					

Total Général				2'107'136.75	546'608.00
----------------------	--	--	--	---------------------	-------------------

ADMINISTRATION



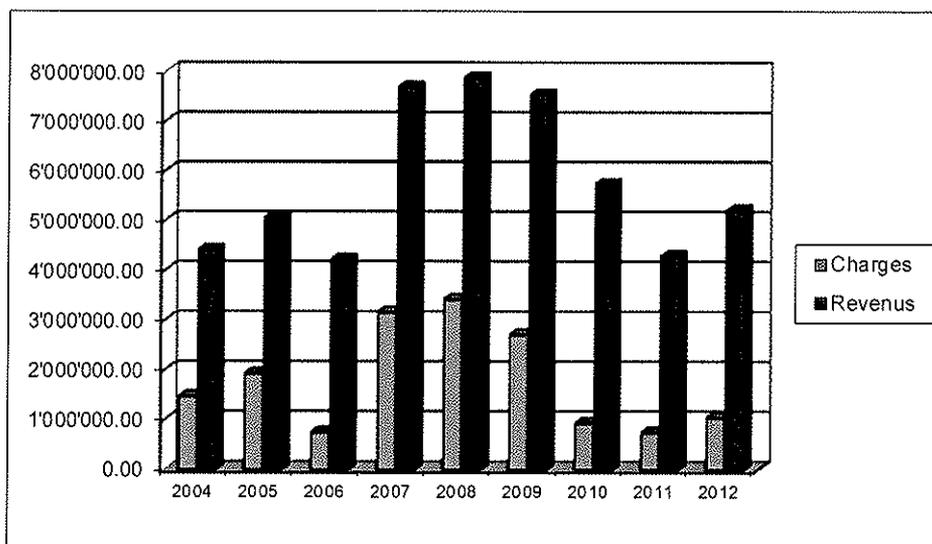
Année	Charges	Revenus
2004	1'080'790.47	102'743.45
2005	1'072'975.33	73'035.00
2006	1'053'208.67	60'090.25
2007	1'099'987.95	81'080.35
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2004	1'476'225.91	4'412'426.06
2005	1'932'131.70	5'053'627.19
2006	750'222.97	4'219'716.35
2007	3'166'968.96	7'675'894.12
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97



1. Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2012 se bouclent par un excédent de dépenses de frs. **-248'051.48** après les attributions des montants suivants:

La totalité des amortissements effectués (selon tableau page 21) se monte à frs. **269'354.70**, composés de la manière suivante :

- frs. 194'160.00 d'amortissements obligatoires
- frs. 75'194.70 d'amortissements supplémentaires dont frs 75'000.00 prélevés sur fonds de réserve.

Notez que cette année encore le compte de la réfection de la route du Pont n'a pas été amorti selon le préavis y relatif soit : frs 80'000.- à la place de frs 180'000.-. La commune avait procédé à des amortissements extraordinaires de frs 500'000.- en 2009 et 2010. A ce jour la situation est la suivante : Amortissements effectués depuis 2009 : frs 840'000.- / Amortissements obligatoires : frs 720'000.-

Généralités :

L'année 2012 se caractérise par une rentrée d'impôts des personnes morales inférieure de : frs -917'048.91 par rapport au budget 2012 qui lui avait été évalué selon les comptes 2010.

Cette réalité n'a été connue qu'en fin d'année, dès lors il n'était pas possible de prendre des actions supplémentaires en vue de réduire les charges de fonctionnement.

Par chance, des transactions immobilières ont quelque peu amélioré ce manque de rentrées fiscales de l'industrie. Veuillez-vous référer au chapitre des finances pour une bonne visualisation de la situation.

Comme pour les comptes 2011, il a été décidé de ne pas revaloriser les actions de Romande Energie. Ainsi nous aurions équilibré les comptes 2012, mais le bénéfice comptable aurait été diminué d'autant lors de leur vente. Cette manière de faire aurait quelque peu faussé la réalité.

La marge d'autofinancement reste la source d'inquiétude. Elle est de frs 57'880.17 négative. Ceci veut dire que la Commune augmente son endettement par son compte de fonctionnement et ne peut plus réduire sa dette. Dans ce cas tout investissement se traduit par un recours à l'emprunt donc à une augmentation de la dette.

Cette situation ne peut plus durer. En effet il est nécessaire de retrouver, conformément aux dispositions de l'art. 2 du règlement sur la comptabilité des communes, des comptes équilibrés.

Actions prises par la Municipalité :

La Municipalité a équilibré les deux services que sont le traitement des ordures ménagères et déchets ainsi que le réseau d'égout et d'épuration des eaux via deux nouveaux règlements. Elle espère ainsi réduire les charges globalement de frs 140'000.-.

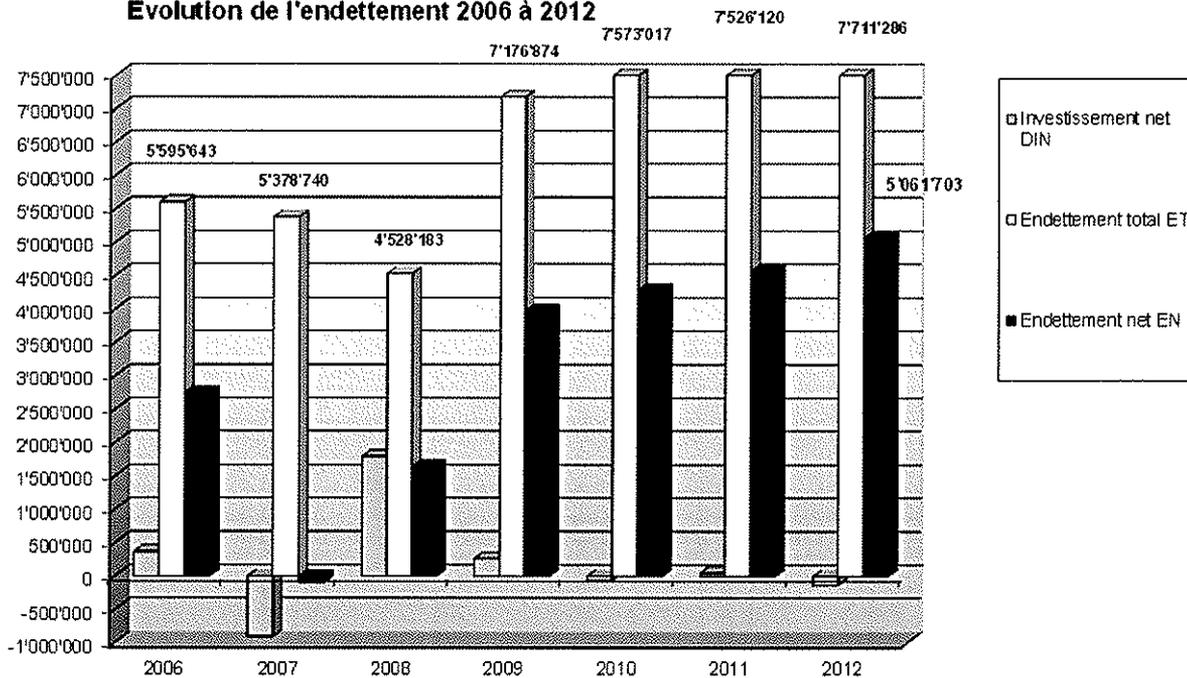
Plusieurs projets inter communaux ont été jugés non prioritaires et ont été reportés.

Pour 2013, l'autorité a drastiquement réduit les études ce qui se répercutera d'autant sur les charges.

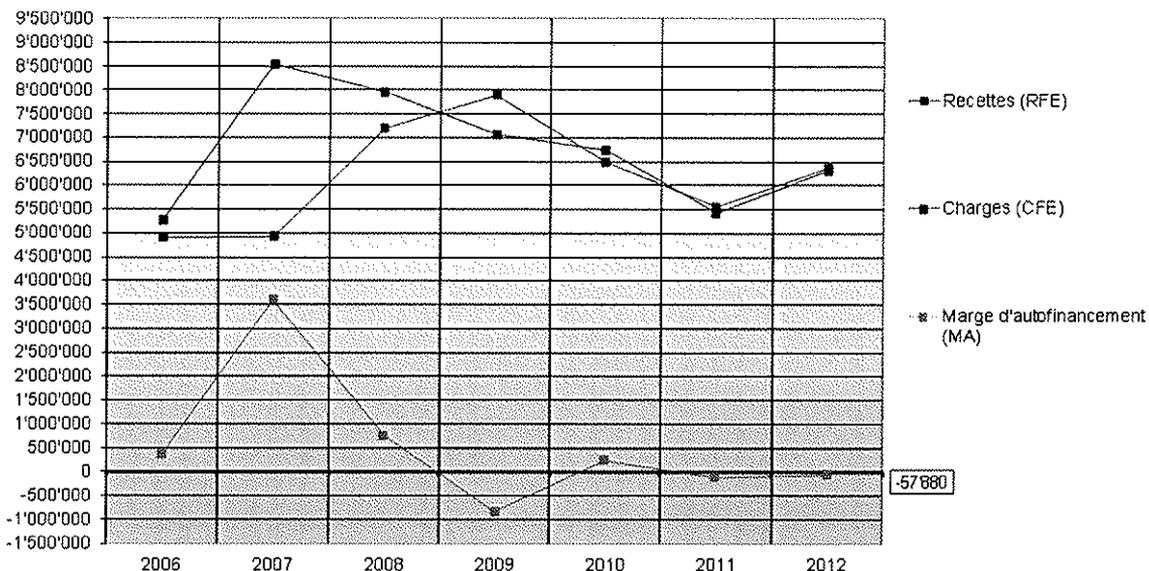
Par contre de nouvelles charges étatiques sont annoncées dues principalement aux changements de société voulus par le peuple. Subventions d'unité d'accueil pour écoliers, subventions au réseau d'enfance Orbe-La Vallée, les coûts de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile seront des poids lourds des charges futures sans parler de la sécurité. La facture sociale n'est également pas prévue à la baisse, vous le constaterez aisément sur le graphe (vis-à-vis de la page 10) qui montre la tendance de la courbe des coûts de ce dicastère.

Suite à la page 5

Evolution de l'endettement 2006 à 2012



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2006 à 2012



Analyse comptable 2012

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
2002	1247	3'194'556	2'561.79
2008	1297	1'641'949	1'265.95
2009	1282	3'966'864	3'094.27
2010	1311	4'283'341	3'267.23
2011	1314	4'573'403	3'480.51
2012	1332	5'061'703	3'800.07

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (rapport MA/EN). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (MA/RFE) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN	MA / RFE
2002	4'959'184.97	5'249'301.82	290'116.85	9.08 %	5.53 %
2008	7'202'502.92	7'960'148.01	757'645.09	46.14 %	9.52 %
2009	7'888'784.15	7'061'589.10	- 827'195.05	nég.	nég.
2010	6'488'839.73	6'735'005.14	246'165.41	5.75 %	3.66 %
2011	5'541'599.40	5'432'444.19	- 109'155.21	nég.	nég.
2012	6'360'470.24	6'302'590.07	- 57'880.17	nég.	nég.

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.
 2. Contrôler que le niveau des emprunts (moyen et long terme) ne soit pas supérieur au total des investissements du patrimoine administratif.
1. Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'AD net. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2011	2012
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) ./ 9123	2'952'716.46	2'649'582.90
Engagements courants (920 + 921 + 923 + 925)	984'919.85	1'702'246.07
Actif Disponible net	<u>1'967'796.61</u>	<u>947'336.83</u>
Fonds Réserve (928)	620'064.00	516'464.00
La différence est supérieure de fr.	1'347'732.61	430'872.83

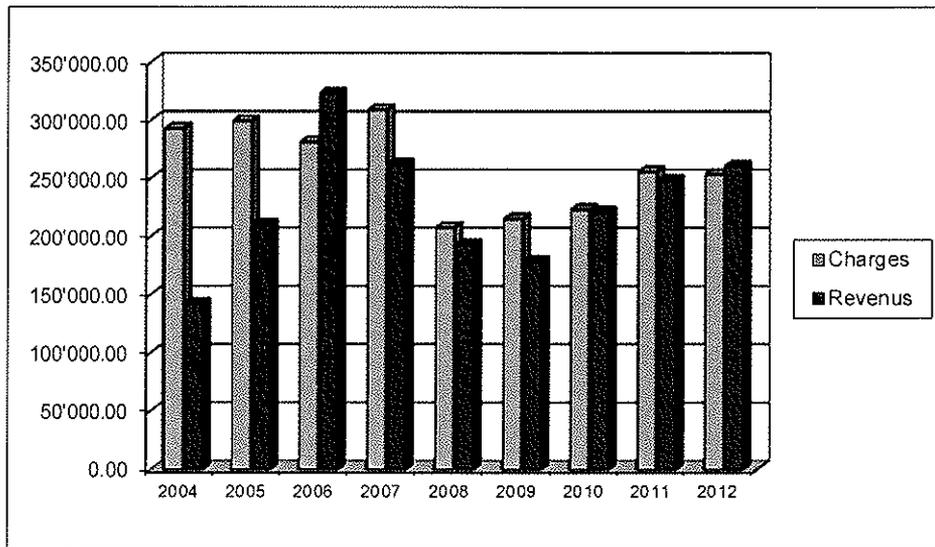
2. Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2011	2012
Immobilisations (912 + 914 + 915)	5'814'351.65	5'955'599.55
Emprunts (922) + (921)	6'541'200.00	6'766'887.54
La différence est supérieure de fr.	<u>-726'848.35</u>	<u>-811'287.99</u>

FORETS



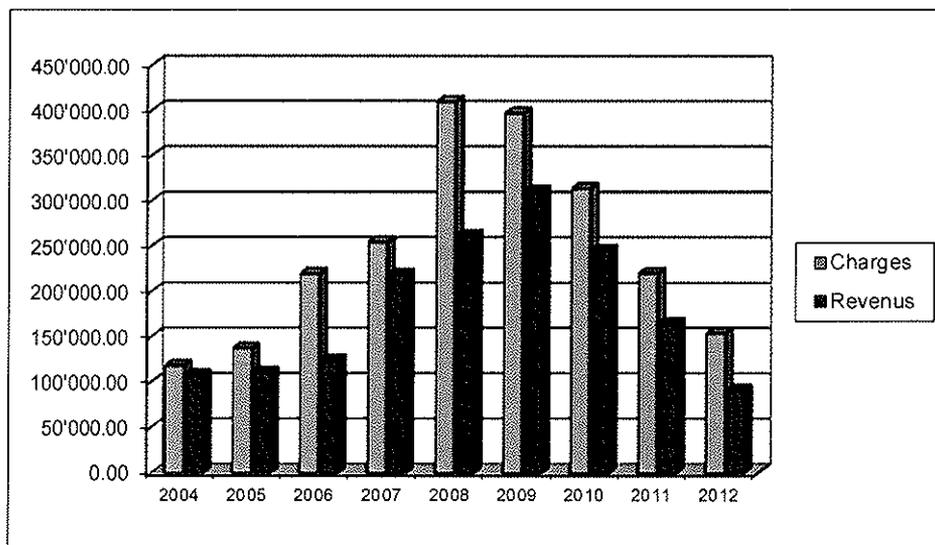
Année	Charges	Revenus
2004	293'195.35	142'660.25
2005	299'501.65	210'509.40
2006	281'547.95	323'397.46
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2004	118'508.70	108'316.10
2005	137'494.70	111'100.85
2006	220'157.10	124'251.00
2007	254'814.00	218'892.90
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30



Les autorités Communales et Villageoises se sont rencontrées pour une discussion sur un possible abandon de la rétrocession d'impôts aux villages. L'idée étant de diminuer l'impôt communal et que les villages perçoivent leurs impôts. Actuellement les Bioux prélèvent déjà 3 pts d'impôts.

Les 3 plus grands villages du Chenit prélèvent également leurs impôts. Le modèle qui s'applique pour la détermination de nos participations à la facture sociale et à la péréquation inter communale laisse envisager une économie de l'ordre de frs 100'000.- pour la commune en cas de changement de mode de financement des villages et ceci sans toucher au porte-monnaie du contribuable.

Gabriel GAY

650 - Service de défense incendie et secours

Agrandissement locaux SDIS, selon le préavis N° 01-2012

Effectués en 2012

Berney Constr.	fr.	404'745.00	(maçonnerie)
Rachet SA	fr.	37'478.00	(portes)
Moll SA – Espace 2000	fr.	18'711.00	(
Cotting P. SA	fr.	15'162.00	(sanitaire)
SEVJ SA	fr.	15'117.35	(
RLJ – ingénieur.	fr.	55'080.00	(honoraires)
Divers	fr.	9'579.65 =>	fr. 555'873.00
Subvention ECA (acompte)	fr.		fr. - 275'000.00

Montant au 31.12.2012 compte 9141.12.01 fr. 280'873.00

Crédit total selon préavis de fr. 643'700.- ./ 313'700 de subventionnement total.

660 – Protection civile

660.3521 (fr. 23'294.05) Protection civile régionale

Le montant est inférieur au budget. (Coût par habitant à fr. 17.49)

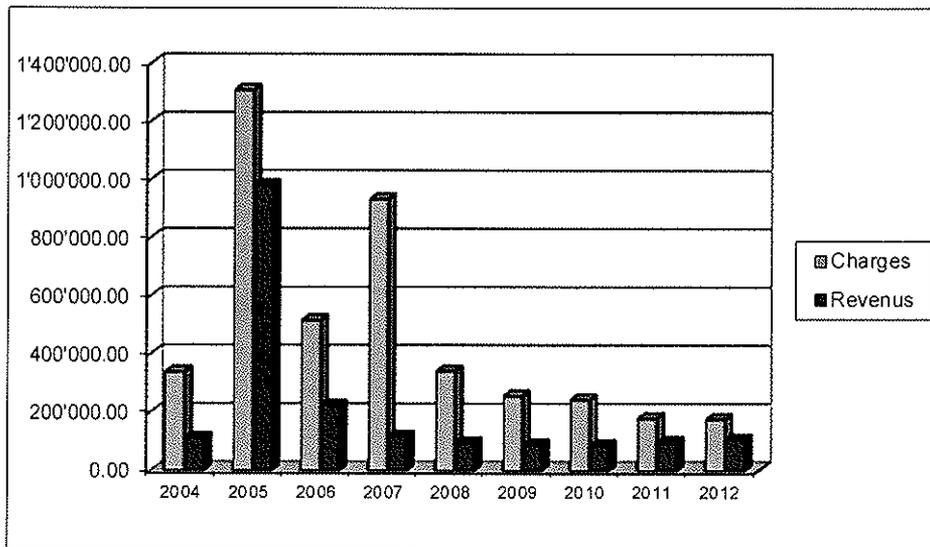
Vous trouverez dans les documents annexés le rapport de Monsieur Reynald Gay, commandant de l'Office Régional de la Protection Civile (ORPCi), que je profite de remercier pour son travail.

Paul-Claude ROCHAT

BATIMENTS



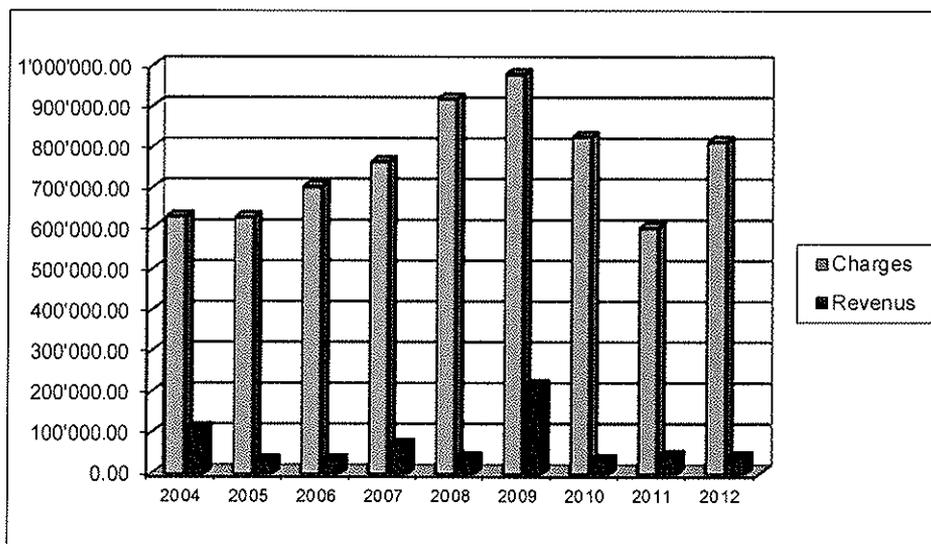
Année	Charges	Revenus
2004	339'307.80	114'185.93
2005	1'307'613.18	981'209.15
2006	515'983.75	225'060.20
2007	932'924.45	119'812.45
2008	342'144.90	97'351.80
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2004	630'466.25	112'679.35
2005	629'006.05	32'479.50
2006	703'430.80	33'694.45
2007	764'609.80	72'445.75
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72



430 - Réseau routier

Le réseau routier communal sera examiné globalement afin d'avoir une meilleure vision sur les coûts d'entretien futurs du réseau.

Albert RUEGGER

150 – Centre sportif

Notre participation au déficit de fonctionnement est fidèle aux prévisions, selon la clé de répartition prorata habitants.

(2 parts pour le Chenit et 1 part pour L'Abbaye et Le Lieu) (Compte n° 150.3523)

500 Instruction publique

Etablissement scolaire primaire & secondaire de la Vallée de Joux Rapport d'activité – année civile 2012

1. Généralités

L'année civile 2012 a essentiellement été consacrée à la préparation de la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), notamment en matière d'information auprès du Corps enseignant et des parents ; en outre, la planification de la rentrée d'août 2013 au regard des nouvelles dispositions LEO a débuté en octobre, considérant les importantes mutations auxquelles les Etablissements de la scolarité obligatoire seront confrontés.

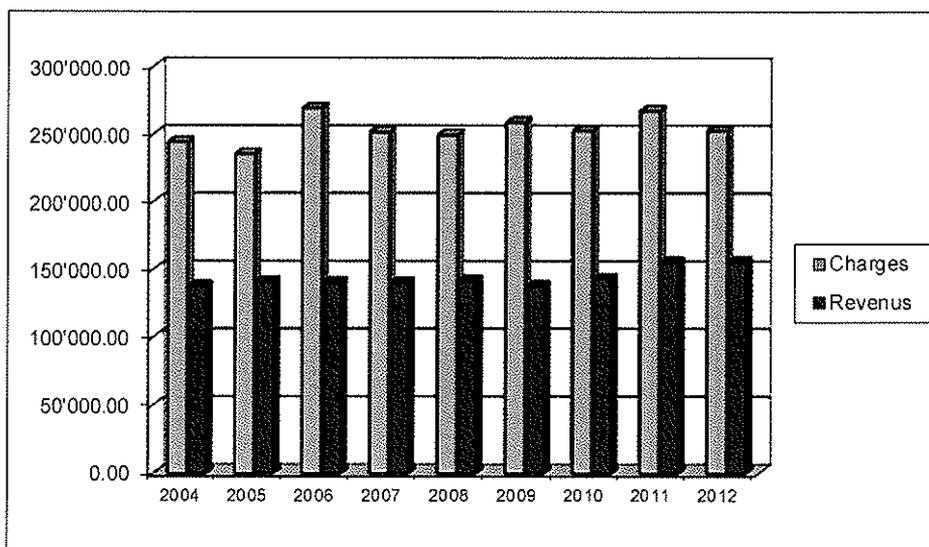
LEO, de par ses multiples implications, ne déploiera pas tous ses effets de manière globalisée et sera sujette au calendrier suivant :

- mise en œuvre du Plan d'études romand découlant des Accords HarmoS : août 2012
- orientation de la première volée à l'issue du degré 6 en deux voies (pré-gymnasiale et générale assortie de niveaux en français, mathématiques et allemand : juin 2013
- enseignement obligatoire de l'allemand au 3^{ème} degré : rentrée 2013
- introduction avancée de l'enseignement de l'anglais au 5^{ème} degré en lieu et place du 7^{ème} degré : rentrée 2015 ; considérant les implications d'une telle mesure à l'échelon cantonal, un plan de formation a été offert aux enseignants vaudois afin de pallier à une pénurie certaine ; plusieurs enseignants de l'Etablissement ont répondu à cet appel et se sont astreints à une formation dispensée par l'UNIL
- changement de statut des enseignantes du cycle initial : rentrée d'août 2013
- mise en consultation partielle du nouveau cadre général de l'évaluation (CGE) : printemps 2013. Les dispositions contenues dans le futur CGE, pierre angulaire des dispositions légales et réglementaires seront déterminantes en ce qui concerne la promotion des élèves d'un cycle/degré à l'autre, l'orientation dans les deux voies secondaires ainsi que la certification à l'issue de la scolarité obligatoire

DECHETS



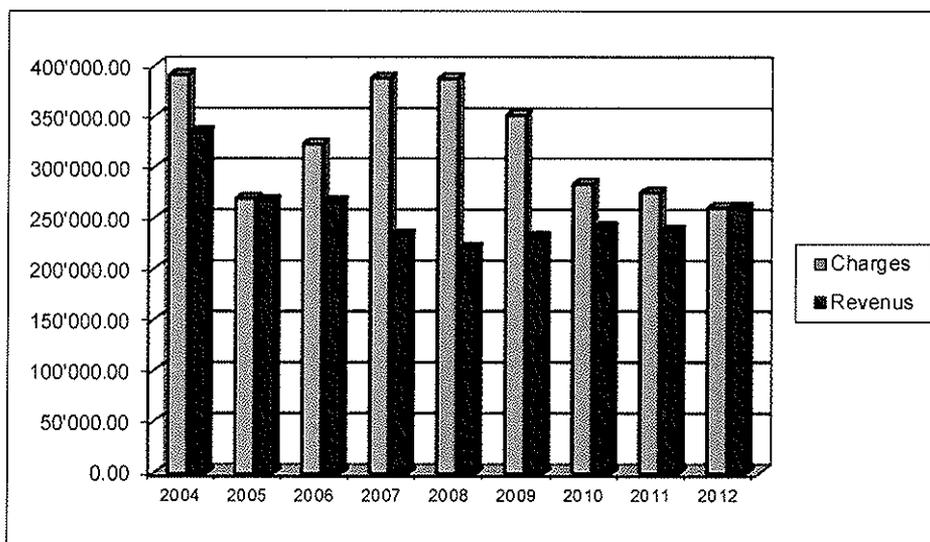
Année	Charges	Revenus
2004	244'544.36	137'906.30
2005	235'520.95	141'181.85
2006	269'435.60	140'593.65
2007	251'882.25	140'316.40
2008	249'851.45	142'105.70
2009	258'860.45	137'866.05
2010	252'717.65	143'368.70
2011	267'425.05	155'538.15
2012	252'627.50	155'884.75



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2004	391'603.44	335'622.40
2005	269'770.30	267'777.15
2006	323'486.75	266'625.90
2007	388'492.25	233'887.50
2008	387'909.30	221'253.55
2009	351'750.90	231'784.40
2010	284'307.15	241'468.50
2011	275'778.75	238'324.65
2012	261'099.10	261'098.20



2. BATIMENTS

La phase no 1 de l'extension du bâtiment de Chez-le-Maître comprenant une bibliothèque, un réfectoire et une unité d'accueil pour les écoliers a débuté au printemps ; cette réalisation sera achevée en avril 2013.

3. ELEVES ET CLASSES

A la rentrée d'août 2012, l'Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux comptait 37 classes et 722 élèves ; la location de deux bâtiments, l'un aux Bioux et le second au Brassus à l'Etablissement vaudois des migrants a nécessité l'ouverture de deux classes d'accueil. Il est réjouissant de constater que la lente érosion des effectifs (diminution d'environ 15 % sur dix ans) s'est stabilisée. L'impact en matière de démographie scolaire de nouveaux immeubles en cours de construction ou prévus ne peut être défini pour l'instant. Le nombre de mouvements d'élèves en cours d'année scolaire est en augmentation.

75 élèves furent libérés de l'obligation scolaire en juillet 2012 et se dirigèrent vers les filières de formations suivantes :

➤ Gymnases vaudois :	23
➤ Ecoles professionnelles :	7
➤ Apprentissages :	28
➤ RAC I et II :	4
➤ OPTI :	7
➤ Autres :	6

4. CORPS ENSEIGNANT – PERSONNEL ADMINISTRATIF

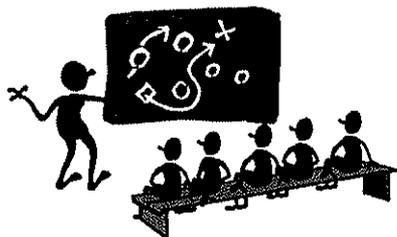
Direction	Monsieur Jean-Yves Grognuz
Doyennes – Doyens	Madame Nicole Rochat Madame Mary-Laure Masson Monsieur Jean-Luc Rosset Monsieur Jean-Pierre Moullet
Départs	Madame Anne-Christine Wild, enseignante
Arrivées	Madame Céline Paillard, enseignante Madame Léa Cloux, bibliothécaire HES Madame Augustine Migy, assistante en information documentaire Madame Magalie Naddeo, enseignante groupe EVAM I Madame Sonia Monestier, enseignante groupe EVAM II

5. DIVERS

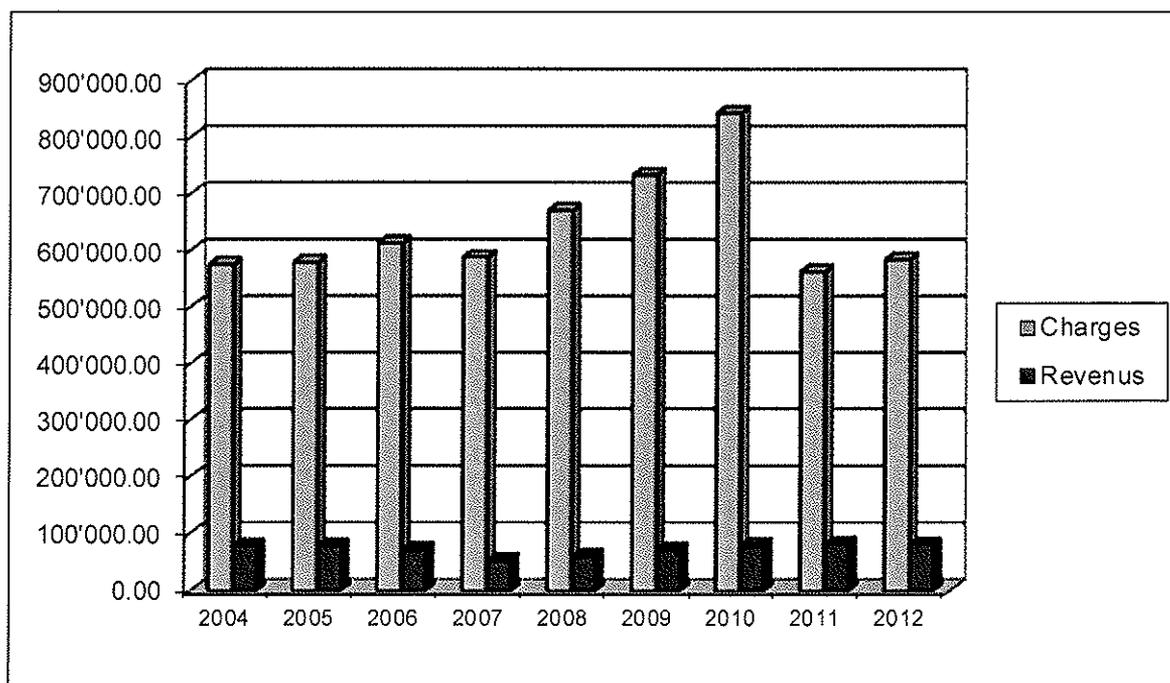
L'organisation des courses d'écoles et camps a été conforme au planning ; il en a été de même pour les cours de ski dispensés aux degrés 1 à 4

Jean-Yves Grognuz
Directeur

INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES



Année	Charges	Revenus
2004	576'154.40	78'413.00
2005	579'525.15	78'000.00
2006	613'702.90	72'000.00
2007	588'652.60	53'600.00
2008	671'369.45	61'200.00
2009	733'806.80	71'800.00
2010	842'978.15	80'300.00
2011	563'509.60	81'700.00
2012	584'358.85	81'400.00



Ecole de musique - Vallée de Joux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011-2012

Les activités de l'école de musique pour l'année scolaires 2011-2012 ont été:
Un souper commun professeurs et comité pour démarrer l'année.
Des auditions aux mois de janvier et février avec des classes mélangées et des programmes variés.
Des examens de passage de niveau.

Et pour dore l'année le concert final au temple du Sentier qui a rencontré un vif succès. La classe d'orgue de M. Daniel Meylan a eu le privilège d'être présentée sur Val TV.
Financièrement nous sommes heureux de boucler l'exercice avec un résultat équilibré.
La mise en œuvre de la loi sur les écoles de musiques nous cause passablement de soucis ainsi qu'une charge supplémentaire de travail non négligeable pour notre secrétaire.
Heureusement les contacts que nous avons avec nos communes sont constructifs.
Le site internet www.emvj.ch est visible maintenant sur le net. U été réalisé par une de nos anciennes élèves, Mile Marie Baume, fraîchement diplômées en médiamatique.
Les illustrations du site sont tirées des peintures faites sur nos murs par Mile Lydie Berney.

Pour conclure, je remercie le canton, les communes, les villages et toutes les personnes qui nous soutiennent. Je tiens aussi à remercier mes collègues du comité, Mr David Cusin Directeur pédagogique, ainsi que notre secrétaire comptable Mme Jacqueline Rochat pour leur très bon travail.

Cerutti Mario - Président

Fondation en faveur des apprentis et étudiants de la Vallée de Joux (IDEA)

RAPPORT ANNUEL – 2012

L'année 2012 fut à nouveau une année record pour notre Fondation avec des indemnités versées aux apprentis et étudiants de notre Vallée en hausse de 9,53% à 241184.- Fr.
Ainsi, depuis 2006, les indemnités versées ont passés de 78'630.-Fr à 241184.-Fr par année, soit une hausse de 307% ou 43.9% en moyenne chaque année. Cet effort est dû à l'appui très important apporté par la Fondation Paul-Edouard Piguet depuis 2006 que je profite de remercier au nom de tous les bénéficiaires.

Indemnité de transport

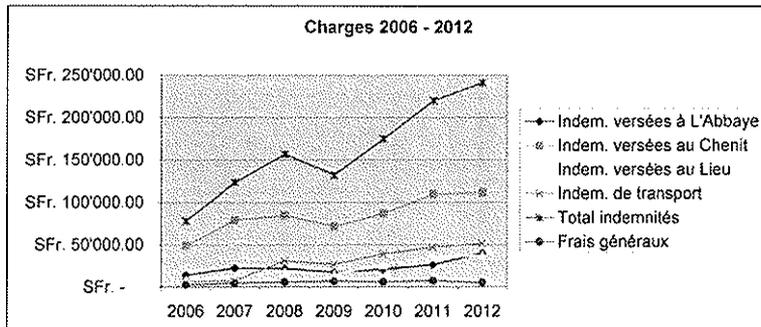
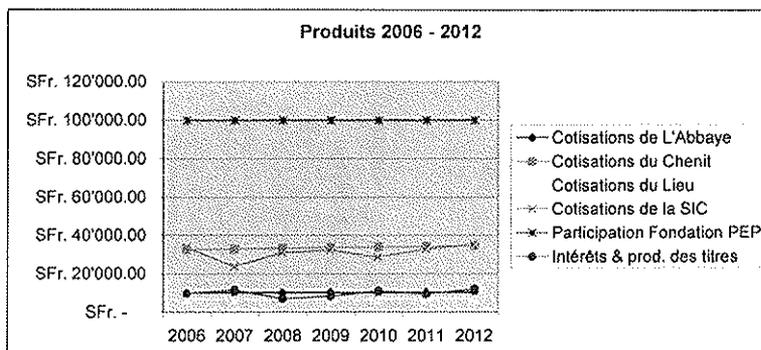
Introduite en 2006 avec un montant de Fr.200,- /an puis augmentée à Fr.300,lan dès l'année scolaire 2007 - 2008, cette prestation a passé à 400.-Fr/an dès août 2010. Elle répond à un vrai besoin et nous avons pu aider 129 bénéficiaires durant l'année écoulée.

Rappelons que cette aide est destinée aux jeunes qui ont leur domicile à la Vallée et doivent se rendre régulièrement sur leur lieu d'études ou d'apprentissage, et ceci pour autant que leurs frais de transport soient supérieurs à l'500,-Fr/an.

Indemnité de logement

Augmentée de 33,3% dès le 2ème semestre 2010 à 200,- Fr./mois (600,- Fr. par trimestre) cette indemnité est destinée aux jeunes qui doivent prendre un logement hors de la Vallée pour poursuivre leur formation. Remarquons que ces deux aides ne peuvent pas être cumulées. En 2012, nous avons octroyé au total 336 indemnités trimestrielles qui se répartissent comme suit: apprentis et apprenties totalisent 77 indemnités (+8) alors qu'étudiants et étudiantes contribuent pour 259 indemnités (+23). Les bénéficiaires sont au nombre de 112 (+4).

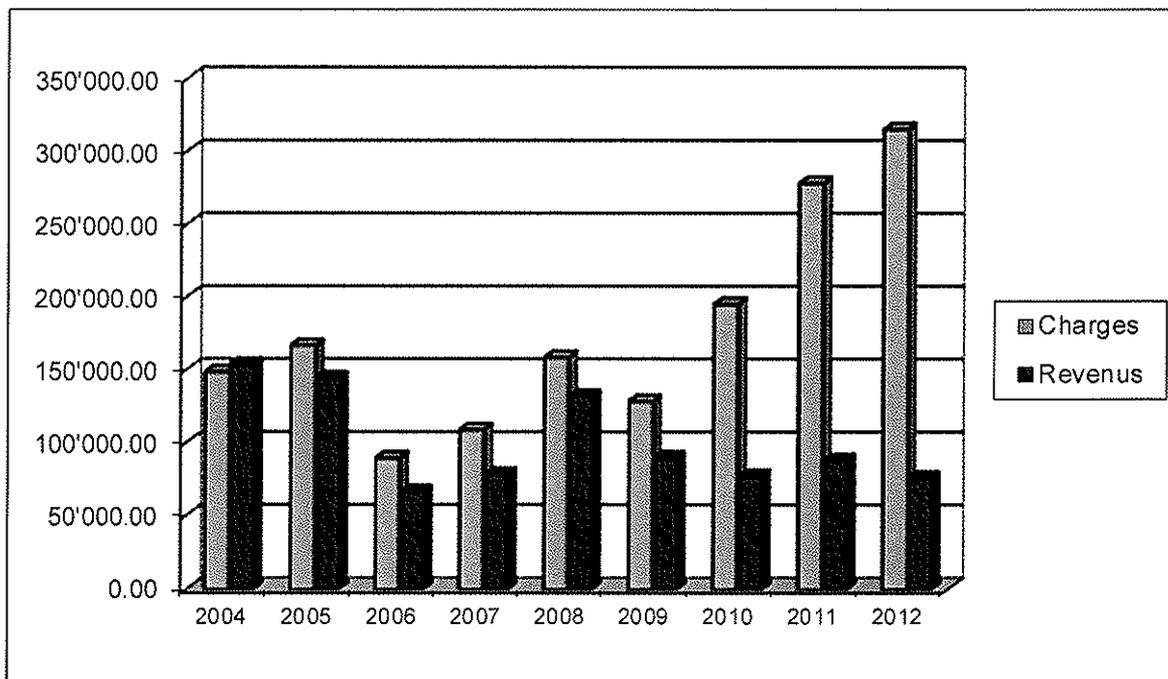
Comptes IDEA



ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2004	148'918.43	153'845.05
2005	166'964.35	144'668.90
2006	89'651.90	66'583.20
2007	109'312.70	78'299.45
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75



Comptes 2012

Le compte d'exploitation présente un total des produits de 199781.91 Fr. et des charges de 246'928.74 Fr. soit un excédent de charges de 47146.83 Fr. La différence de cours sur titres est de + 21735.17 Fr. grâce à la remontée de la bourse et à la stabilité des taux de change; ce bon résultat nous a permis d'alimenter à nouveau de 15'000.- Fr. la réserve pour fluctuations des titres et de change.

L'excédent de charges de l'exercice se monte donc à - 40411.66 Fr.

Les intérêts et produits des titres rapportent 12117.91 Fr. soit un rendement moyen de 2.93%.

La réserve pour fluctuation s/titres remonte à 50'000.- Fr. suite à l'attribution effectuée, elle représente actuellement le 12,1% de la valeur de nos titres.

Nos frais généraux se montent à 5'744.74 Fr. dont 2024,- Fr. pour les honoraires d'audit et de surveillance. Cela représente le 2,3% de nos charges.

Le total de notre bilan se monte à 502690.80 Fr. en baisse de 27'186.261 Fr. Il nous garantit le financement des indemnités, quoi qu'il arrive, pendant plus de 3 à 5 ans.

Conseil de Fondation:

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 4 reprises l'an dernier pour analyser et statuer sur les demandes d'indemnités et régler les affaires courantes.

Le Conseil de Fondation était constitué comme suit durant l'année 2012: Délégué de la

M.	MEYLAN Pierre-André	Président	Fondation Paul-Edouard Piguët
M.	BOURQUI Alain	Vice-président	SIC
M.	VULLIOUD Christian	Secrétaire	Municipalité du Chenit
M.	NYDEGGER Laurent	Membre	Municipalité de L'Abbaye
M.	MORAND Stives	Membre	Municipalité du Chenit
Mme	MESSER Françoise	Membre	Municipalité du Lieu
M.	DUBOIS Jean-Philippe	Membre	SIC
Mme	AU BERT Monique	Caissière	(ne fait pas partie du Conseil)

Organe de révision : VFM Conseil SA, au Lieu

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très chaleureusement les membres du Conseil pour leur participation active à nos séances. Je remercie également nos donateurs, soit les 3 Communes de la Vallée, les entreprises membres de la SIC ainsi que la Fondation Paul-Edouard PIGUET qui par leurs cotisations ou contributions nous permettent de poursuivre et d'améliorer notre action en faveur de la jeunesse de la Vallée.

Le Brassus, le 22 avril 2013 - Fondation IDEA Vallée de Joux - Le Président: Pierre-André Meylan

Pompes funèbres

La tenue des comptes des Pompes Funèbres Vallée de Joux, qui est une association intercommunale, est établie par le boursier de la commune du Lieu.

Les recettes en 2012 se sont élevées à CHF 255'021.06 et les dépenses à CHF 197'954.53.

Le résultat d'exploitation de CHF 57'066.53 a été utilisé comme suit :

- Répartition annuelle CHF 33'160.- (CHF 6'660.- pour la commune de l'Abbaye)
- Provision véhicule CHF 10'000.-
- Provision perte s/débiteurs CHF 15'000.-

Le solde négatif de CHF 1'093.47 a été porté au capital qui s'élève au 31 décembre 2012 à CHF 87'208.90

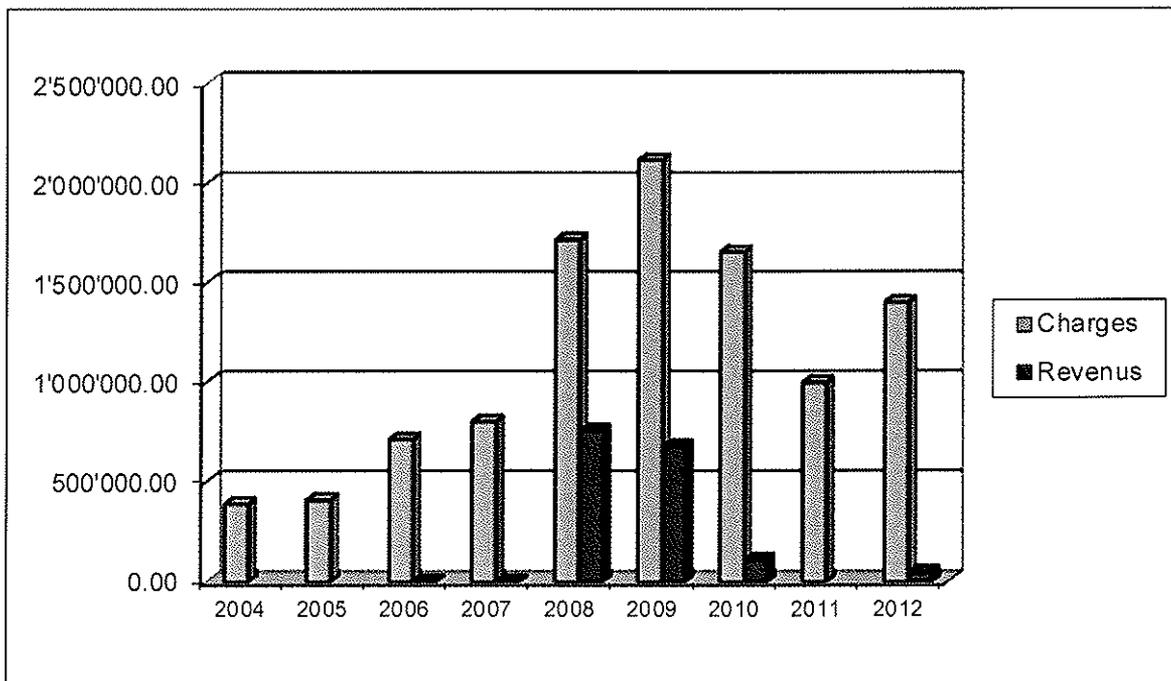
Un nouveau remplaçant gérant a été engagé en la personne de M. Olivier Lanthemann, qui officie aussi en tant que préposé pour la commune du Chenit, afin de pallier la démission de M. Rémy Golay.

Laurent NYDEGGER

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2004	389'299.55	
2005	408'885.60	
2006	712'906.85	2'400.00
2007	803'021.65	2'400.00
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78



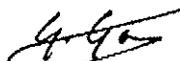
Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2012, avec un excédent de dépenses 248'051.48
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Gabriel GAY



Le Secrétaire :


Jacky REYMOND

Municipaux responsables: MM. Gabriel Gay, syndic

Commission: Vautravers Pierre, rapporteur –
membres Golay Jean Frédéric - Grobéty Philippe - Bifrare Jean-Noël – Grobet Heidi
suppléants Poget Jean-Paul – Berney Michel – Kehrii Claude